

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Varybond Regular Grade

Autres désignations commerciales

..

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ITW LLC & Co. KG
Rue: Am Eichenbach 14
Lieu: D-73054 Eislingen/Fils
Téléphone: +49 800 6273002
e-mail: info@itwcp.de
Internet: itwcp.de
Service responsable: Produktsicherheit Mo. - Do. 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00
Swiss Toxicological Information Centre - Téléphone : +41 44 251 51 51 (in Switzerland dial 145)
United Kingdom : National Poisons Information Service - Phone number : 8448920111
Österreich : Vergiftungsinformationszentrale Vienna - Telefon-Nummer : +43 1 406 43 43
Schweiz : Tox Info Suisse - Telefon-Nummer : +41 44 251 51 51
España : Instituto Nacional de Toxicología - Teléfono : +34 91 562 04 20
România (Romania): Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Deutschland: ++49 800 6273002

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P391

Recueillir le produit répandu.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 2 de 10

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

Ergebnisse der PBT- und vPvB-Beurteilung

PBT: Nicht anwendbar.

PvB: Nicht anwendbar.

Results of PBT and vPvB assessment

PBT

Not applicable.

PvB

Not applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1314-13-2	oxyde de zinc			2,5-10 %
	215-222-5	030-013-00-7	01-2119463881-22	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
	Copper pigments			2,5-7 %
	231-159-6		01-2119480154-42	
	Flam. Sol. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H228 H331 H302 H319 H400 H410			
7429-90-5	poudre (stabilisée) d'aluminium			2,5-10 %
	231-072-3	013-002-00-1	01-2119529243-45	
	Flam. Sol. 1, Water-react. 2; H228 H261			
68457-79-4	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(iso-Bu and pentyl) esters, zinc salts			<1%
	270-608-0			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1314-13-2	215-222-5	oxyde de zinc	2,5-10 %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		
	231-159-6	Copper pigments	2,5-7 %
	par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,7 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 400 mg/kg		
7429-90-5	231-072-3	poudre (stabilisée) d'aluminium	2,5-10 %
	par voie orale: DL50 = 15900 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Indications générales

Aucune mesure particulière ne sont exigées. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 3 de 10

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Eau additionnée de tensio-actif.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 4 de 10

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Consignes pour une manipulation sans danger**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. .

Information supplémentaire

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Les réglementations nationales doivent être également observées!

Conseils pour le stockage en commun

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Storage temperature: 10-30°C

Storage humidity range: 30-50%

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant, lubrifiants et agents de fluage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7429-90-5	Aluminium (pulvérulent)	-	5		VME (8 h)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	

Conseils supplémentaires

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques. EN 166

Protection des mains

EN ISO 374 Porter les gants de protection homologués : Caoutchouc butyle. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 5 de 10

Protection de la peau

Protection individuelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte
Couleur:	gris foncé
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité:

Point d'éclair:

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Densité:

210 °C

1,21 g/cm³**Testé selon la méthode
ISO 10156****9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.

No further relevant information available.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec acides. Ne pas mélanger avec des lessives alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 6 de 10

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
1314-13-2	oxyde de zinc					
	orale	DL50 > 5000 mg/kg		Rat	ECHA	
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg		Rat	ECHA	
	Copper pigments					
	orale	DL50 400 mg/kg		Ratte	ECHA	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg		Ratte	ECHA	
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l				
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 0,7 mg/l		Ratte	ECHA	
7429-90-5	poudre (stabilisée) d'aluminium					
	orale	DL50 15900 mg/kg		Ratte	ECHA	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

non sensibilisant.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers
Autres informations

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 7 de 10

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Ökologie Wasser: Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung
Gewässergefährdend, kurzfristige (akut): Nicht eingestuft
Gewässergefährdend, langfristige (chronisch): Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung

Ecology Water: Toxic to aquatic life with long lasting effects

Hazardous to the aquatic environment, short-term (acute): Not classified

Hazardous to the aquatic environment, long-term (chronic): Toxic to aquatic life with long lasting effects

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1314-13-2	oxyde de zinc					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,112	96 h	Fisch	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,3 mg/l	96 h	Alge	ECHA
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,360	48 h	wirbellose Wasserlebewesen	ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Keine zusätzlichen Informationen vorhanden, No additional information available

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil— unspecified; [A complex combination of hydrocarbons obtained by treating a petroleum fraction with hydrogen in the presence of a catalyst. It consists of hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of C20 through C50 and produces a finished oil of at least 100 SUS at 100°F (19cSt at 40 °C). It contains relatively few normal paraffins.]
(64742-52-5)

12.4. Mobilité dans le sol

Keine zusätzlichen Informationen vorhanden, No additional information available

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Keine zusätzlichen Informationen vorhanden, No additional information available

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Keine zusätzlichen Informationen vorhanden, No additional information available

12.7. Autres effets néfastes

Keine zusätzlichen Informationen vorhanden, No additional information available

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets - Produit

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

200139 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinkoxid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M7

Dispositions spéciales:

274 335 601

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (Zinc oxide)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M7

Dispositions spéciales:

274 601

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 9 de 10

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN3077

d'identification:**14.2. Désignation officielle de**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)

transport de l'ONU:**14.3. Classe(s) de danger pour le**

9

transport:**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

9



Marine polluant:

Yes

Dispositions spéciales:

274, 335

Quantité limitée (LQ):

5 kg

EmS:

F-A, S-F

Autres informations utiles (Transport maritime)

E1

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN3077

d'identification:**14.2. Désignation officielle de**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)

transport de l'ONU:**14.3. Classe(s) de danger pour le**

9

transport:**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A179

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

956

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

400 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

956

IATA-Quantité maximale (cargo):

400 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1

: Y956

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Oui

L'ENVIRONNEMENT:

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.

No further relevant information available.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade

Date de révision: 14.02.2023

Code du produit: RG

Page 10 de 10

Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.
No further relevant information available.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H228	Matière solide inflammable.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)